

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7249930501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7249930501>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 mars 2021** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**



CABINET FIDUCIAIRE DE NORMANDIE
Société d'Avocats
3 impasse Dumont -CAEN (Calvados)

AVIS DE TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision du 10 mars 2021, la société MAXIMA, associée unique de la société SCI CLIMAX, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société ce qui entraîne la transmission du patrimoine de la société à l'associée unique la société MAXIMA, Société par actions simplifiée au capital de 4 053 120 euros, ayant son siège social Zone Industrielle 14600 HONFLEUR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LISIEUX sous le numéro 348 097 064, et qu'en application de l'article 1844-5, alinéa 3 nouveau du Code Civil, il n'y a pas lieu de procéder à la liquidation de la société.

En conséquence de cette décision, le mandat de gérant de Monsieur Jean-François POUX prendra fin au jour de la transmission universelle du patrimoine à l'associée unique.

Les créanciers disposent d'un délai de 30 jours pour former opposition devant le Tribunal de commerce de LISIEUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce LISIEUX.

Pour unique avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

